

N°FIN/2022/65**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 septembre 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 septembre 2022	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 36 Votants : 47

Séance du 28 septembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Kévin AUGÉ, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Catherine DECUYPER
Mme Evelyne TRESCARTES
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. SORET
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Elisabeth LEFÈVRE
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à Francis BOURSIN
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Didier MOREAU
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Révision du tarif des encombrants.**

FIN/2022/65

**Conseil communautaire du
28 septembre 2022**

Objet : REVISION DU TARIF DES ENCOMBRANTS.

Chaque enlèvement d'encombrant nécessite l'implication d'un agent titulaire ainsi que celle d'un agent intérimaire, avec en moyenne 0,5h de travail par encombrant. Les déchets (uniquement ceux ne rentrant pas dans un véhicule : mobilier, ferraille, électroménager, bois, encombrants) sont apportés en déchèterie et sont triés sur place. Pour information, en 2021, 163 enlèvements d'encombrants ont été effectués.

Suite à l'augmentation du prix du carburant d'environ 6,5% (chiffre selon document de Mineris pour avenant) ainsi qu'à l'augmentation des coûts de collecte et traitement des déchèteries de 8% entre 2021 et 2022, le coût de personnel chargé s'élève à présent à 19€ par encombrant.

Considérant que le tarif d'un encombrant actuel est de 15 €, auquel s'appliquent les deux augmentations (carburant et collecte), il est proposé la revalorisation suivante :

$$(15 \times 0,065) + (15 \times 0,08) = 0,975 + 1,2 = 2,175 \text{€}$$

Considérant que les charges de personnel ne couvrent pas les frais actuellement car elles s'élèvent à 19€,

Considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis la mise en place du service en 2012,

Vu la commission « Déchets Déchèterie » du 9 juin 2022,

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 20 septembre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

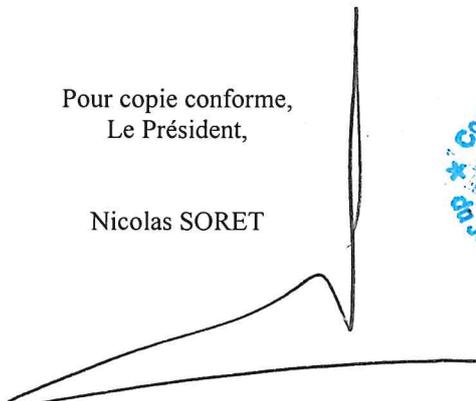
AUGMENTE le tarif des encombrants,

FIXE à 25 € par service d'encombrant pour 2 m³ à compter du 1er octobre 2022, comme ci-dessous :

2012	Augmentations des coûts	Proposition à compter du 1 ^{er} octobre 2022
15€ pour 2 m ³	<ul style="list-style-type: none">- RH pour 2 agents = 19€ par encombrant- carburant + 6.5%- traitement des marchés de déchèterie + 8%	25 € pour 2 m ³

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

